

*Initiatives ministérielles*

● (1515)

Ce faisant, la légitimité dont ils jouissent est fort peu appréciable. La suggestion de mon collègue de Richelieu était que ces gens, tout à fait qualifiés, tout à fait compétents puissent venir faire valoir ces compétences, ces qualifications ici, à la Chambre des communes, dans cette institution où les gens sont élus démocratiquement et où leur légitimité ne peut être remise en question. On suggérerait éventuellement de réviser, de réformer nos institutions parlementaires de façon à abolir cette institution tout à fait vétuste, tout à fait poussiéreuse qui entretient les amis du parti, les amis du pouvoir qui, périodiquement, au gré des alternances de l'autre côté de cette Chambre, font basculer les majorités à la Chambre haute. On pourrait éventuellement envisager cette réforme.

En parlant de réforme, je m'interroge sur les interventions, dans ce débat, de nos collègues du Parti réformiste. Nous étudions actuellement une motion présentée par nos collègues d'un côté, ceux du Parti réformiste. Depuis un certain temps, je ne vois se lever pour prendre position que les députés du Bloc québécois. Alors, je pense qu'il faut s'interroger sur le sérieux de nos collègues qui présentent une motion et qui laissent les députés du Bloc québécois se prononcer seuls ou à peu près sur celle-ci.

J'invite donc nos amis du Parti réformiste à être conséquents et à prendre la parole sur leur propre motion. Cependant, on ne doit pas se surprendre du silence et du mutisme de nos amis libéraux, bien qu'il soit tout à fait déplorable pour les citoyens et les citoyennes des différents comtés représentés par les députés libéraux, de les voir ainsi, si absents, si silencieux, pendant un débat aussi important pour leur avenir et celui des citoyens habitant ces circonscriptions qu'ils représentent.

Sur ce, je cède la parole, je l'espère, à un de mes collègues du Parti réformiste.

**M. Maurice Dumas (Argenteuil—Papineau):** Monsieur le Président, jusqu'à maintenant, tous mes collègues vous ont invité à venir visiter leur circonscription. Je n'aurai pas à le faire, parce que vous avez probablement déjà eu l'occasion de venir prendre l'avion à Mirabel. À ce moment-là, vous étiez donc dans la circonscription d'Argenteuil—Papineau.

Évidemment, la circonscription d'Argenteuil—Papineau, avec la nouvelle réforme électorale, passe de 72 000 à 98 000. C'est donc dire qu'il y a augmentation. Est-ce que je devrais me réjouir ou être mécontent de ces modifications à la carte électorale?

Avant de donner mes raisons, je parlerai de certaines incongruité ou aberrations que suscitent les découpages des cartes électorales ou de tout autre tracé lorsqu'il est question d'expropriation. Cela m'amène à vous parler d'un événement assez incongru qui s'est produit lorsqu'on a exproprié le territoire de Sainte-Scholastique pour construire l'aéroport de Mirabel.

Je ne sais qui a fait les tracés de l'expropriation, mais il s'est produit quelque chose d'assez stupéfiant dans le village que j'habite, Saint-Canut. On a tracé une ligne qui faisait qu'une maison, une propriété était coupée en deux. C'est ce qui est

arrivé. Par la suite, cette maison a été démolie mais il reste quand même qu'on s'est demandé, à ce moment-là dans le village pourquoi certaines parties du village étaient expropriées, pourquoi certaines autres ne l'étaient pas.

● (1520)

Ceci m'amène à parler d'autres aberrations des cartes électorales. Dans le comté voisin de ma collègue de Laurentides, il y a deux municipalités qui sont absolument dans des territoires qui ne leur conviennent pas. Entre autres, vous avez le village de Sainte-Sophie qui est collé sur le comté de Laurentides. La population scolaire va à l'école à Saint-Jérôme, qui est dans le comté de Laurentides. Alors Sainte-Sophie fait partie du milieu social du comté de Laurentides et cette même municipalité de Sainte-Sophie fait partie du comté de mon collègue de Joliette.

Dans un autre ordre d'idées, toujours dans le même comté, vous avez la municipalité de Chertsey, qui est tout près du comté de Joliette et qui, elle, fait partie du comté de Laurentides. Alors, je me demande, à ce moment-là, comment se fait-il que les hauts fonctionnaires, que les cartographes, que les géographes, qui ont à délimiter les comtés, comment se fait-il qu'on puisse arriver à de telles opérations?

Personnellement, je n'ai pas à me plaindre de la refonte de la carte parce que justement les parties que l'on veut ajouter à mon comté, qui sont la ville de Saint-Jovite, le village du Lac-Carré, La Minerve, La Conception, Labelle, Lac-Supérieur, Mont-Tremblant, ce sont toutes des municipalités qui font partie d'un comté éminemment souverainiste, puisque ce même comté au provincial envoie depuis des décennies un député du Parti québécois à Québec. Donc, en tant que souverainiste, en tant que partisan d'un Québec souverain, je devrais me réjouir puisque cette addition à mon comté devrait me favoriser.

Je dois vous dire, monsieur le Président, que dans les meilleurs des scénarios, je ne serai pas présent aux prochaines élections pour la bonne raison que, d'ici ce temps-là, il y aura des événements importants qui se seront passés au Québec. Il y aura sûrement l'élection du Parti québécois au cours de la prochaine année. Il y aura un référendum dans l'année qui va suivre et, à ce moment-là, le Québec sera devenu un autre pays, sera devenu un pays souverain. Alors nous ne serons pas sur les rangs, mes collègues du Bloc québécois, nous ne serons pas sur les rangs aux prochaines élections. Mais il reste quand même qu'en tant que députés représentant le Québec au moment présent, nous nous devons de jouer le rôle que nous nous sommes imposé, à savoir défendre les intérêts des Québécois et, actuellement, je pense que c'est le rôle que nous jouons aujourd'hui, défendre les intérêts des Québécois.

Il y a deux municipalités qui s'ajoutent—évidemment, j'ai parlé tantôt de Saint-Jovite. Ma collègue de Laurentides, un peu plus tôt cet avant-midi, déplorait le fait que Saint-Jovite et toutes les municipalités qui l'entourent que je viens de nommer soient rattachées au comté d'Argenteuil—Papineau. Non pas que je m'en plaigne, mais je pense que ces municipalités n'ont rien à voir avec le comté d'Argenteuil—Papineau comme tel, parce que ces municipalités sont dans l'axe du nord qui va de Saint-Jérôme à Mont-Laurier et ces municipalités-là ont un même profil, elles appartiennent à des régions qui sont identiques et elles